

PV - ASSEMBLEE GENERALE USA 2025

Le jeudi 3 juillet 2025

À 19h30

À la salle de l'Auberge de l'Ange à Attalens

PRES = Les Perd-Vers, représenté-es par Amedeo Zanotta (AZ)

SECR = Le Groupe Scout de la Veveyse, représenté-es par Jérémy Derbigny (JD)

CAISSE = De Cour à Jardin, représenté-es par Vanessa Lopez (VL)

1. Ouverture de l'Assemblée et mot de bienvenue

PRES	Ouverture de l'assemblée à 19h37. Bonjour et bienvenue à chacun et à chacune. Nous vous remercions pour votre présence. Nous allons commencer cette assemblée avec un bref rappel de l'historique des dernières années. Suite à la démission de l'ancien comité de l'USA en 2022, un groupe de travail s'était constitué pour travailler à la reprise des activités de l'USA, selon une proposition faite lors de l'AG 2022 : les associations De Cour à Jardin, Le Groupe Scout de la Veveyse et Les Perd-Vers ont proposé un fonctionnement sous forme de tournus de sociétés au comité de l'USA, fonctionnement qui a été accepté l'année passée ainsi que la mise à jour des statuts, et ces sociétés ont été élues pour assurer la première année de tournus. Pour aider à la bonne rédaction du PV, nous vous demandons qu'à chaque prise de parole vous précisiez l'association dont vous faites partie ainsi que votre prénom et nom.
SECR	Présences : 21 sociétés (Association Noël Attalens, Attalen'stock, Avenir de Granges, CAMA Club d'Arts Martiaux, les Carabiniers, la Cécilienne, le Club des Marcheurs, le Club des Supporters du FCA, la Cuvée des Borze's (admission), De Cour à Jardin, Développement d'Attalens, Ecole de Musique, Ensemble Vocal Intervalles, la Fanfare régionale, le FC Attalens, le Groupe Scouts de la Veveyse, le Groupement des Dames, le KSJA – soutien judo d'Attalens, On Bouge en Famille (admission), les Perd-Vers, SPOLOE.) + 2 invités (Robert Schick et Jean-Paul Perroud, ancien comité). (En tout, 36 personnes présentes en salle). Excusé-es : 8 sociétés (Développement de Granges, Ecurie des Lions, FC Bossonnens, Paroisse d'Attalens, Tir à Air Comprimé, Union Ouvrière d'Attalens, Les Samaritains, démissionnaire, Club des Lutteurs de la Veveyse, démissionnaire) Absences : 16 sociétés Chaque association a une (1) voix de vote, donc merci, si vous êtes venu-es à deux, de désigner à présent la personne qui participera aux votes. Nombre de sociétés ayant le droit de vote : 19, donc la majorité se situe à 10 voix.

	Deux associations pourront voter dès validation de l'adhésion de leur société au point 5, donc la majorité se situera à 11 voix pour 21 votant-es dès le point 6. Monsieur Eliot Savoy de la commune d'Attalens est excusé mais la commune est représentée par la présence de Monsieur Pierre-Alain Perroud. La commune de Bossonnens est excusée.
	Sébastien Beaud demande si le quorum est atteint alors que plus de la moitié des associations ne sont pas présentes. Nous rappelons que le débat d'inscrire un quorum dans les statuts avait eu lieu lors de l'AG 2024 et qu'il avait été décidé de ne pas le mettre à la moitié. <i>Ndlr : Statuts Chapitre G Point 2 : « Le quorum est atteint si un cinquième des sociétés membres est présent. »</i>

2. Nomination des scrutateurs et scrutatrices

PRES	Nous allons nommer les scrutateurs et scrutatrices de cette assemblée. Nous proposons que chaque première personne sur la gauche de chaque rangée soit la scrutatrice pour sa rangée de chaises, afin de compter les mains levées ou dépouiller les bulletins en cas de vote à bulletin secret.
	Les scrutateurs et scrutatrices acceptent leur rôle.
PRES	Merci pour votre aide.

3. Adoption de l'ordre du jour

PRES	Nous passons au point 3, adoption de l'ordre du jour. Y a-t-il des demandes de modification ?
	L'assemblée n'a pas de demandes de modification.
PRES	Sans demande de votre part, nous suivrons donc l'ordre du jour prévu.

4. Adoption du PV de l'Assemblée générale 2024

PRES	Nous passons au point 4, adoption du PV de l'Assemblée générale 2024. Y a-t-il des demandes de modification ?
	L'assemblée n'a pas de demandes de modification.
PRES	Sans demande de votre part, nous adoptons donc le PV tel que proposé.

5. Admissions, démissions de sociétés

PRES	Passons au point 5, admissions, démissions et exclusions. Deux sociétés ont démissionné. Il s'agit des Samaritains, en raison de l'évolution de leur section et de leur besoin de concentrer leurs efforts sur leurs missions et activités principales, et du Club des Lutteurs de la Veveyse, en raison du déplacement des activités de leur association sur la commune de Châtel-St-Denis.
------	---

	Deux associations demandent leur admission au sein de l'USA. Il s'agit de l'association La Cuvée des Bordze's et de l'association On bouge en famille . Nous allons laisser les sociétés se présenter puis elles se récuseront et nous voterons sur leurs adhésions.
SECR	Nous allons laisser la parole à Monsieur Maxime Recordon pour présenter La Cuvée des Bordze's, fondée en 2022.
	Maxime Recordon présente l'association La Cuvée des Bordze's. Ils se sont constitués en association en 2022 lorsque leur évènement-phare, la Nuit du Vin Cuit, s'est développé davantage. Le but de leur société est de maintenir et valoriser des évènements traditionnels.
SECR	Nous laissons la parole à Madame Monica Bonetti pour présenter la nouvelle association On bouge en famille, créée en juin 2025.
	Monica Bonetti présente On bouge en famille. Le but de leur association est de créer des évènements familiaux autour du mouvement et de la cohésion sociale. Ces manifestations pourraient avoir lieu annuellement à Attalens, Bossonnens et Châtel. Monica Bonetti est professeure de zumba et souhaite mettre ses compétences au profit des buts de son association. L'assemblée n'a pas de questions pour les deux associations qui se sont présentées.
SECR	Je demande aux deux associations de bien vouloir se récuser durant le vote. Nous pouvons procéder au vote. Je demanderais aux scrutateurs-ices désigné-es de bien vouloir compter les voix.
	Maxime Recordon et Monica Bonetti sortent de la salle. Pierre-Alain Perroud demande si ces deux associations ont bien des statuts en bonne et due forme. VL répond que oui car c'est une demande des statuts de l'USA. Par contre les statuts ne correspondent pas forcément aux demandes de la commune pour les subventions communales (point sur la dissolution), donc on rendra les associations attentives à ceci.
PRES	Nous pouvons procéder au vote pour l'admission de la Cuvée des Bordze's. Je demanderais aux scrutateurs-ices désigné-es de bien vouloir compter les voix. Résultat du vote: L'admission de La Cuvée des Bordze's est acceptée à l'unanimité.
SECR	Nous pouvons procéder au vote pour la seconde société, On bouge en famille. Je demanderais aux scrutateurs-ices désigné-es de bien vouloir compter les voix.
PRES	Résultat du vote: L'admission de l'association On bouge en famille est acceptée à l'unanimité.
	Maxime Recordon et Monica Bonetti reviennent en salle.
PRES	Nous félicitons les deux nouveaux membres de l'USA. Nous relevons aussi qu'en deux ans nous avons déjà eu 5 nouvelles associations au sein de l'USA, ce qui est un bon indicateur de la dynamique associative de la Basse-Veveyse.

6. Démission et élection des 3 sociétés au comité pour l'année à venir

PRES	Passons au point 6, démission et élection des 3 sociétés au comité pour l'année à venir.
SECR	Un petit point de situation s'impose pour rappeler les décisions prises par l'Assemblée l'année passée.

	Le but du nouveau fonctionnement de l'USA, sous forme d'un tournus d'associations au comité et avec le soutien de la commune d'Attalens pour la tenue du calendrier des manifestations (que nous remercions d'ailleurs !), était d'alléger au maximum le comité. Faire reposer des tâches sur une association entière plutôt qu'une personne, de plus sur une durée limitée, nous semblait un compromis intéressant afin de maintenir l'Union, car le cahier des charges correspondant à chaque rôle peut être ventilé entre plusieurs personnes en cas de nécessité. Nous avons donc défini 2 objectifs principaux, à savoir 1) la création d'un calendrier commun des manifestations afin d'éviter que des événements d'importance régionale et avec le même public-cible aient lieu à la même date et afin de rendre visibles les événements organisés, et 2) maintenir le lien entre les sociétés et les communes, afin de pouvoir remonter les besoins communs des associations et appuyer les éventuelles demandes faites par celles-ci. D'autres besoins avaient été évoqués, comme la mise à disposition de matériel commun, une plateforme d'échange de bénévoles ou une communication commune. Ce dernier point va d'ailleurs être notre projet de l'année à venir car nous souhaitons créer un tout-ménage pour présenter toutes les sociétés de l'USA, mais nous vous en parlerons plus en détail dans le budget. Nous avons ainsi défini un cahier des charges pour le nouveau comité, composé de 3 sociétés : 1) La première année, une société entre au comité et prend le poste de la caisse. 2) La deuxième année, la société prend le poste du secrétariat. 3) Et la troisième année, elle prend la présidence, avant de quitter le comité. Selon notre proposition, notre tournus continuerait ainsi : Démission des Perd-Vers Présidence : Groupe Scout de la Veveyse Secrétariat : De Cour à Jardin Et le poste vacant est celui de la caisse. Nous avons proposé un tournus par ordre alphabétique et la prochaine association est donc le Développement d'Attalens. Mais celle-ci s'est excusée car elle fêtera un jubilé. Nous avons donc demandé au Développement de Granges qui s'est aussi excusé. Quelle association est prête à intégrer le comité ? Si aucune association ne se propose, et comme annoncé par nos sociétés l'année passée, nous stopperons les activités du comité de l'USA. Il faut savoir que l'investissement que nous avons donné cette année était d'environ 6h à 12h pour chaque rôle. Pour les années suivantes nous souhaitons clarifier qu'une association qui ne peut pas assumer son rôle dans le tournus doit elle-même trouver une solution, ce n'est pas au comité en place de le faire.
	J-C Stella (SPOLOE) relève que cette problématique avait déjà été évoquée lors de l'AG 2024 et qu'ainsi on voit bien que le fonctionnement proposé ne va pas marcher, car c'est déjà très difficile pour les sociétés de trouver des bénévoles ou des membres de comité. Béatrice Perroud (Noël Attalens) s'interroge sur le tournus qui devrait être dans l'ordre alphabétique alors que nous proposons le Développement d'Attalens, dont le nom ne commence pas par A. Il faudrait commencer par le début de l'alphabet et imposer la place dans le tournus à la société qui doit y être.

	VL explique que nous avons commencé le tournus entier avec De Cour à Jardin et nous avons continué ensuite selon la liste. P-A Perroud (Carabiniers) demande si ce fonctionnement n'est pas trop compliqué au vu du changement à la banque chaque année qui est sûrement très complexe et long. VL explique que nous avons justement créé une marche à suivre cette année et cela se résume à envoyer le PV de l'AG, s'identifier auprès de la BCF dans n'importe quelle succursale et signer un petit formulaire. Robert Schick (invité, ancien président) intervient en disant que ce n'est pas si simple selon lui et qu'il faut la signature des anciens membres du comité. VL lui répond qu'elle a eu un entretien avec le responsable des associations à la BCF d'Attalens et qu'il n'a jamais évoqué ceci, que les accès sont en cours de création. J-C Stella (SPOLOE) dit que l'USA n'a pas fait grand-chose cette année, elle n'a pas vraiment eu d'utilité. Arthur Verly (Groupe Scouts Veveyse) se demande si en 1 année, alors que c'est un fonctionnement en rôdage, on pourrait attendre + d'une société ? J-C Stella (SPOLOE) répond qu'une année c'est justement trop court, il faut rester en place plus longtemps, c'est pourquoi il propose un comité fixe et non un tournus. Pour éviter aussi qu'une société prenne un virage à 180 degrés. JD relève qu'une synergie commune se crée sur les 3 ans, donc cela permet d'éviter un virage à 180 degrés. Il a l'expérience de plusieurs associations où la présidence change d'année en année et cela fonctionne. Benoît Moulin (KSJA) dit que de leur côté ils n'avaient pas forcément voté pour l'ensemble des statuts mais qu'ils se plient à ce qui a été décidé par l'AG. Là le comité dit 6h de travail, ça semble gérable quand on le voit comme ça. Mais si on veut défendre l'USA, aller plus loin, faire d'autres projets, cela prendra forcément plus de temps. VL explique que le but est de trouver des ressources externes, pas d'ajouter des charges sur le comité. Comme pour le tout-ménage proposé où un devis a été demandé à une entreprise qui gèrera l'ensemble : mise en page du flyer, impression et envoi. Surtout que la fortune actuelle de l'USA le permet. Benoît Moulin (KSJA) dit que si l'assemblée est OK avec le rapport d'activité et le nombre d'heures limité par an, alors ça vaut le coup de continuer. Mais il faut voir à long terme et les finances ne sont pas illimitées. VL précise que le comité a choisi de ne pas encore remettre de cotisations mais celles-ci pourraient être remises facilement selon les besoins de l'USA car elles sont mentionnées dans les statuts. Mais pour les premières années il nous semble bien de puiser dans le capital puisque nous sommes une association à but non lucratif. J-Ph Thiran (Avenir Granges) demande à l'assemblée quelles sont les activités de l'USA auxquelles on tient vraiment ? Il dit qu'on laisse planer l'idée qu'on pourrait faire beaucoup plus, mais en fait on peut aussi se dire qu'on ne fait rien de plus, qu'on garde ces deux priorités : la visibilité et le calendrier. J-C Stella (SPOLOE) pense que la commune peut gérer le calendrier partagé. P-A Perroud (Carabiniers) explique que cela fait plus de 40 ans qu'il fait partie de l'USA. A part l'établissement du calendrier des manifestations, à sa connaissance l'USA n'a rien fait d'autre que les lotos. Et pour le calendrier, il rejoint J-C Stella, il n'y a pas forcément besoin que les sociétés passent par l'USA, cela pourrait être pris directement par la commune. L'USA n'a pas fait grand-chose en plus pour le moment.
--	--

	VL lui précise qu'on a justement choisi de récrire les statuts pour avoir des objectifs qui correspondent mieux aux défis actuels des associations, comme le manque de visibilité des activités et le manque de bénévoles. On sait qu'il y a des personnes qui souhaitent donner du temps en tant que bénévole mais elles ne savent pas à qui s'adresser. P-A Perroud (Carabiniers) : Par rapport à cette dernière information il pense que c'est sûrement faux car il est difficile de trouver des bénévoles pour certaines manifestations d'importance comme un giron ou autre. Et on voit que les sociétés ne s'intéressent pas à l'USA vu le nombre d'absences. VL explique que le point 11 à l'ordre du jour est justement pour créer ces échanges entre les sociétés intéressées, comme par exemple l'annonce d'une manifestation d'importance ou la proposition de faire des échanges de bénévoles comme cela se fait entre les sociétés de jeunesse. J-Ph Thiran (Avenir Granges) dit que si on ne décide pas qqch, il n'y aura plus rien à partir de demain. C'est aux sociétés présentes ce soir de voir ce qu'elles souhaitent. P-A Perroud (Carabiniers) dit qu'on pourrait très bien demander au secrétariat communal d'annoncer les grandes manifestations communales via un tout-ménage. Selon Candice Bühlmann (De Cour à Jardin), l'USA a de l'importance pour essayer de se rejoindre au niveau des défis qu'on rencontre en tant qu'association. Sébastien Beaud (Ecole de Musique) trouve que c'est peut-être intéressant de créer des synergies, mais ce n'est sûrement pas l'USA qui va résoudre le problème de toutes les sociétés. Selon une discussion qu'il avait eue avec des gens suite à l'AG de 2022 ils ne voyaient pas vraiment pourquoi l'USA a besoin d'exister. Personne ne leur a demandé quels sont nos besoins, qui ne sont pas les mêmes que ceux qui ont été évoqués. Philippa King Rojo (Ensemble vocal Intervalles) trouve extraordinairement utile de se trouver avec des personnes qu'elle ne voit pas à d'autres occasions et de rencontrer les autres. Cela permet de trouver des idées de collaboration pour des événements. Jérémy (KSJA) annonce que pour faire avancer les décisions, le KSJA pourrait reprendre la caisse mais ils aimeraient que les votes de l'année passée soient respectés, que si une société ne prend pas le tournus, soit elle donne sa démission, soit elle trouve une solution. Ils veulent bien reprendre mais seulement selon ces conditions. Le comité les remercie de leur proposition. Alain Magnani (SDA) explique qu'ils vont faire un gros événement pour leur jubilé en 2026, les Médiévales, mais qu'ils ne sont pas contre l'idée d'entrer dans le tournus. Ils pourraient s'engager pour le tournus dès 2027. Plusieurs personnes relèvent que si une société ne peut pas prendre le tournus, elle devrait trouver elle-même une solution, et qu'il faudrait une règle pour appliquer le tournus. À la prochaine assemblée, il faudrait proposer une révision des statuts pour ajouter cette règle. VL résume ainsi : le KSJA entre au comité et le comité fera une proposition à la prochaine AG. Et si ça ne fonctionne pas, le comité proposera une dissolution de l'USA. Simon Monnard (Supporters FC Attalens) rejoint Philippa King Rojo sur l'idée de fédérer, d'échanger avec des gens avec qui on n'a pas le temps de partager. Il rejoint aussi Sébastien Beaud comme quoi toutes les sociétés n'ont pas les mêmes besoins. Il propose de donner uniquement une mission par année au comité, pour éviter une
--	--

	surcharge. Le comité de l'USA veut lancer qqch de nouveau, il est partisan d'essayer. Mettons un système en place, si quelqu'un n'en veut pas, c'est à lui de trouver une solution et sinon il prend le poste. Le comité synthétise en proposant de réfléchir à cette nouvelle règle au sujet de l'article C 1.2 des statuts, qui, plutôt qu'un changement de statuts, pourrait prendre la forme d'une charte ou d'un règlement d'application, et propose que l'assemblée puisse voter à ce sujet à la prochaine assemblée générale. J-Ph Thiran (Avenir Granges) propose un vote de confiance au sujet de cette proposition. L'assemblée accepte cette proposition à l'unanimité.
--	---

PRES	Les associations proposées pour le comité de l'USA 2025-2026 sont Le Groupe Scout de la Veveyse, De Cour à Jardin et le KSJA.
CAISSE	Résultat du vote : Le comité de l'USA est élu à l'unanimité.
PRES	Les rôles seront répartis ainsi : Pour la présidence, le Groupe Scout de la Veveyse. Pour le secrétariat, De Cour à Jardin. Pour la caisse, le KSJA. Nous vous remercions et espérons que l'Union des sociétés pourra perdurer sereinement avec ce nouveau fonctionnement.

7. Rapport d'activités pour l'année écoulée (2024-2025)

SECR	Cette année, nous nous sommes rencontrés 4 fois, pour des séances d'environ 1 heure. Chaque association a fait aussi un peu de travail de son côté. Suite à l'AG 2024, nous avons continué à préciser le fonctionnement possible de l'USA et avons proposé des idées à mettre en place pour valoriser le tissu associatif régional. Cependant, il nous a semblé sage d'attendre que la mise en place soit pérenne avant de dépenser de l'énergie dans quelque projet que ce soit. Sans surprise, le rôle le plus demandeur est celui du secrétariat car il faut relever régulièrement la boîte mail et répondre aux demandes. Ce rôle sera encore travaillé durant l'année prochaine afin de trouver des solutions pour l'alléger un peu si cela est possible, notamment en demandant si la commune peut nous aider encore davantage pour les inscriptions au calendrier.
	J-C Stella (SPOLOE) relève qu'il n'a trouvé nulle part sur internet la date de l'AG de l'USA. Le comité le remercie pour cette remarque et dit qu'ils feront attention à la noter dans le calendrier des manifestations ou sur la page de l'USA du site de la commune.

8. Comptes et bilan pour l'année écoulée (2024-2025)

CAISSE	Nous n'avons pas de comptes à présenter car il n'y a pas eu de mouvement d'argent cette année sur le compte de l'USA. Cependant, nous vous informons que l'Union a un capital d'environ 40'000 CHF.
	J-Ph Thiran (Avenir Granges) propose que la vérification des comptes qui sera présentée en 2026 comprenne les années 2024 et 2025 pour être sûrs qu'il n'y ait pas eu de mouvements sur le compte.

	Le comité est d'accord avec cette proposition.
--	--

9. Budget pour l'année à venir (2025-2026)

CAISSE	Comme dit dans le rapport d'activités, nous souhaitons avancer avec prudence dans ce nouveau fonctionnement. Nous sommes maintenant prêt-es à vous présenter le budget 2025-2026 et vous verrez que nous avons prévu une petite nouveauté. Nous proposons que le comité gère la création d'un tout-ménage, sous forme d'un flyer ou d'un dépliant A5 et qui permettra de présenter aux ménages de la Basse-Veveyse toutes les sociétés de l'USA, leur but, leur public-cible et leurs événements principaux, ainsi que de faire un appel aux bénévoles. Comme nous avons un capital de près 40'000 CHF, le comité décide de maintenir la suppression des cotisations annuelles jusqu'à nouvel avis, selon l'article des statuts D1.1. d) et de faire un prélèvement au capital.
	Quelqu'un demande de quand à quand est l'année comptable pour voir quand placer la date de l'AG car cela n'est pas très arrangeant début juillet. Le comité dit que l'année comptable s'arrête au 30 juin mais qu'ils vont vérifier et peut-être modifier ceci. L'assemblée vote sur le budget. Le budget est accepté par 20 voix pour et 1 refus.

10. Nomination de la société vérificatrice des comptes

PRES	Point 10 : Nomination de la société vérificatrice des comptes
CAISSE	Nous allons continuer selon le tournus établi par nos prédécesseurs. Ainsi, les prochains vérificateurs des comptes sont La Jeunesse de Granges puisqu'ils n'ont rien eu à vérifier cette année. Nous les en informons et les remercions par avance.

11. Événements marquants pour l'année à venir (2025-2026)

PRES	Le calendrier commun est mis à jour régulièrement sur le site de la commune d'Attalens, que nous remercions par ailleurs, et il est partagé sur les sites des communes de Granges et il est prévu de même pour le site de Bossonnens. Nous n'avons pas eu le temps de le mettre en place de manière exhaustive cette année mais sur la page de l'USA du site de la commune, nous souhaitons avoir un listing des associations avec leurs coordonnées et site internet ou réseaux sociaux existants, ainsi que les événements à date fixe d'année en année (ex : « marche des Portalottes », 1^{er} week-end de juin.). Cela sera chose faite grâce au sondage qu'on fera pour le tout-ménage qui nous permettra d'avoir toutes ces informations. Nous proposons aux sociétés qui souhaitent annoncer un événement tout public ou un anniversaire de leur association de le faire à présent. Vous pouvez aussi annoncer un besoin de bénévoles pour un événement si vous le souhaitez.
	Benoît (Club des Marcheurs d'Attalens) annonce la dernière Marche populaire qui sera organisée par leur club, les 30-31 août 2025. Martial Savoy est depuis 36 ans au

	comité et le comité n'a plus l'énergie d'organiser cet évènement. Ils continueront à faire des sorties donc l'association n'est pas dissoute. Ils cherchent des bénévoles pour la Marche Populaire. Isabelle Santana Adjamah (Attalen'stock) demande qui s'occupe de diffuser les informations sur le portail iVeveyse? Si les évènements pourraient y être annoncés ? VL dit que cette question sera étudiée par le comité P-A Perroud dit que la procédure est en cours de travail et sera prochainement annoncée. Il encourage Isabelle à poser la question au Conseil général. Isabelle Santana Adjamah (Attalen'stock) présente son association de prêt d'objets et précise que les permanences ont lieu le samedi matin. Alain Magnani (SDA) annonce les Médiévales d'Attalens qui se tiendront au château les 19-20 septembre 2026 et précise que la SDA souhaite de collaborer avec d'autres associations et qu'ils ont besoin de bénévoles. Ils ont aussi besoin de personnes qui souhaitent s'engager pour la commission de cet événement d'importance. Il rappelle d'autres évènements récurrents organisés par le SDA : St-Nicolas, Petit nouvel an, et la randonnée gourmande qui aura lieu cette fois le deuxième week-end de juin 2026. Le comité rappelle que les sociétés seront contactées pour remplir un formulaire afin d'annoncer leurs manifestations et pour noter les informations qu'elles souhaitent voir paraître dans le tout-ménage.
--	--

12. Divers, remarques et questions

PRES	Nous tenons à remercier vivement l'ancien comité de l'USA, représenté aujourd'hui par Jean-Paul Perroud (ancien caissier) et Robert Schick (ancien président). Un présent leur est remis et ils sont applaudis. Nous avons une annonce de la part de l'Union ouvrière d'Attalens qui souhaite vous faire savoir que l'Union ouvrière offre des soutiens ponctuels pour des projets à but social et intergénérationnel. Ensuite, la commission cohésion sociale de la commune vous informe que les associations sont les bienvenues pour présenter leurs activités lors de la prochaine fête des nouveaux citoyens et nouvelles citoyennes. De plus amples informations et un lien d'inscription vous parviendront prochainement.
	P-A Perroud prend la casquette de conseiller communal. Il remercie le comité pour le travail et l'investissement et précise que la fête des nouveaux citoyens aura lieu le 15 novembre 2025. Les sociétés recevront un courrier à ce sujet, mais elles pourront se présenter ce jour-là, soit par une démonstration, soit par un stand ou de la documentation. Il explique aux associations que l'équipement de l'Auberge de l'Ange a été rénové, avec l'ajout d'un beamer avec écran et une nouvelle sono, que cet équipement est à leur disposition. Il félicite toutes les sociétés de l'USA, les incite à continuer leurs activités malgré les difficultés rencontrées mais que c'est en y croyant qu'on y arrive. Il termine en déplorant qu'il y ait plus de la moitié d'absence, que ce n'est pas correct. Le comité est d'accord avec ce dernier point et contactera les sociétés concernées pour voir si le problème se situe au niveau du mode de convocation (mail).

PRES	Avez-vous des divers de votre côté ? Avez-vous des besoins que nous pourrions transmettre aux communes ?
	Sam La Torre (Fanfare d'Attalens) se demande si la procédure pour s'inscrire dans le calendrier pourrait être plus simple pour éviter un ping-pong entre la commune et l'USA. VL dit que le comité verra avec la commune si cela est possible.
PRES	Merci pour votre attention. L'Assemblée Générale est suivie d'un moment convivial autour d'un verre. A tout de suite !

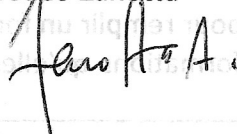
Assemblée générale de l'Union des Sociétés d'Attalens et environs, jeudi 3 juillet 2025,
à l'Auberge de l'Ange à Attalens.

Présidence 2024-25

Les Perd-Vers

association représentée par

Amedeo Zanotta

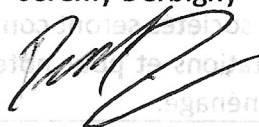


Secrétariat 2024-25

Groupe Scouts Veveyse

association représentée par

Jérémy Derbigny

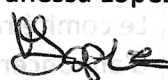


Caisse 2024-25

De Cour à Jardin,

association représentée par

Vanessa Lopez

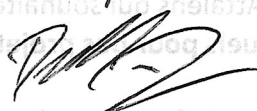


Présidence 2025-26

Groupe Scouts Veveyse

association représentée par

JÉRÉMY DERBIGNY



Secrétariat 2025-26

De Cour à Jardin,

association représentée par

VANESSA LOPEZ

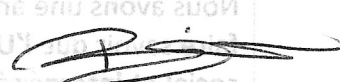


Caisse 2025-26

KSJA (soutien judo Attalens)

association représentée par

BENOIT MOULIN



Contact: usattalens@ik.me